

Située au sud du département du Puy de Dôme et organisé autour d'Issoire, ville centre et les communes d'Ardes-sur-Couze, Brassac les Mines, Champeix, Sauxillanges et Saint Germain Lembron, petites villes de demain, la **communauté d'agglomération Agglo Pays d'Issoire** se situe sur un territoire attractif de 87 communes pour 57 000 habitants et possède un cadre de vie agréable et de nombreuses richesses patrimoniales, environnementales et touristiques. Elle met en œuvre de multiples compétences et services à destination de ses administrés et gère plusieurs équipements d'intérêt communautaire à vocation sportive, culturelle ou de loisirs.

Pour l'exercice de sa compétence en matière d'insertion, l'établissement recherche **un(e) encadrant(e) technique d'insertion**. Placé(e) sous l'autorité hiérarchique du Directeur Solidarités, il/elle assure l'encadrement technique et pédagogique et l'accompagnement d'une équipe de salariés sur le chantier d'insertion « La Ressourcerie », dont les activités supports sont la production, l'accueil, collecte, tri, pesée, magasinage et rénovation d'objets pour une ressourcerie.

Missions

- 1. Encadrer et animer une équipe de salariés en insertion sur les activités de production, d'accueil, collecte, tri, pesée, magasinage et rénovation d'objets :**
 - Organiser le travail quotidien de l'équipe en fonction des besoins de production et des capacités de chacun : répartir les équipes et les activités, planifier les activités ;
 - Organiser l'approvisionnement du matériel et des matières premières avec les salariés sur les activités ;
 - Assurer le suivi des différentes activités ;
 - Formaliser les procédures de travail des salariés en insertion ;
 - Veiller en tant que supérieur hiérarchique au respect du contrat de travail des salariés en insertion ;
 - Veiller à la sécurité des postes de travail et au respect de la convention qui lie l'Agglomération à ses partenaires ;
 - Rendre compte du travail réalisé ;
 - Être force de proposition pour améliorer le fonctionnement de l'équipe ACI (nouvelles activités, procédures, aménagements...).
- 2. Transmettre des compétences professionnelles dans le domaine de la production, de l'accueil, de la collecte, du tri, de la pesée, et de la valorisation ou rénovation d'objets aux salariés en insertion et participer à l'accompagnement :**
 - Accueillir et faciliter l'intégration des salariés en insertion dans leur équipe au travail ;
 - Développer des séances d'apprentissage permettant aux salariés en insertion d'acquérir de nouvelles compétences professionnelles et de travailler en autonomie sur leur poste de travail ;
 - Evaluer régulièrement l'acquisition de compétences de manière à mettre en valeur la progression des salariés ;
 - Détecter et analyser, en lien avec l'accompagnement socio-professionnel, les freins et atouts des salariés en insertion pour contribuer à fixer des objectifs d'évolution socio-professionnels ;
 - Participer avec l'accompagnateur socio-professionnel aux bilans intermédiaires de suivi des salariés en insertion.
- 3. Rendre compte de ses activités et participer aux temps de coordination :**
 - Retracer son activité quotidienne tant du point de vue technique que socio-professionnel de façon à permettre une traçabilité des actes professionnels ;
 - Participer aux réunions d'équipe, formations, échanges de pratiques et bilans ;
 - Préparer et participer aux commissions et comités de pilotage ;
 - Participer aux temps d'échanges ou de réunions à l'initiative du partenaire ressourcerie, fixer des objectifs partagés et mettre tout en œuvre pour essayer de les atteindre.

Profil

Titulaire du titre professionnel ou diplôme d'encadrant technique d'insertion, vous connaissez les acteurs et les dispositifs de l'insertion sociale et professionnelle, les règles d'hygiène et de sécurité ainsi que les outils bureautiques.

Justifiant dans l'idéal d'une expérience dans les métiers de la gestion de publics en difficulté d'insertion dans la fonction publique territoriale, vous maîtrisez les techniques d'animation de groupe, de régulation et de gestion des conflits.

Conditions d'emploi

Poste permanent à temps complet 35/35^{ème} – Cycle de travail hebdomadaire

Lieu de travail : Issoire

Rémunération : Traitement indiciaire, CTI et régime indemnitaire (IFSE + CIA)

Politique au titre de l'action sociale : CNAS, participation employeur à l'assurance maintien de salaire sous conditions

Si vous êtes fonctionnaire, merci de joindre votre dernier arrêté de situation administrative

Date limite de candidature :

02 avril 2026

Poste à pourvoir le :

1^{er} juillet 2026

Merci d'adresser vos candidatures (CV + Lettre de motivation obligatoires) **par courrier** à M. le Président de la Communauté d'agglomération Agglo Pays d'Issoire – **20 rue de la Liberté – BP 90162 – 63504 Issoire cedex ; ou par mail à recrutement@capissoire.fr**

Contact : Franck BASCOULERGUE, Directeur Solidarités ou le Service Recrutement et gestion prévisionnelle des emplois au 04.15.62.20.00